Jeudi, 20 Mai 1880

SOMMAIRE

VIEILLES CALOMNIES.
NOS FÊTES NATIONALES.
ECHOS DU JOUR.
A L'ÉCOLE DES FRÈRES.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
FAITS DIVERS OTTAWA.
FEUILLETON—LA ROUTE DE L'ABIME : *Raoul de Navery.*
NOUVELLES D'OTTAWA.
MARCHÉ ÉTRANGERS.

VIEILLES CALOMNIES

Nous ne savons quel crime de lèse majesté a pu commettre l'honorable M. Langevin envers M. Barthe, ex-député de Richelieu, et collaborateur à la *Gazette de Sorel*—dont nous annoncions la résurrection ces jours derniers. Ce crime doit prendre, à ses yeux, des proportions bien énormes, car il ne saurait prendre la plume sans essayer de noircir la réputation du ministre des travaux publics. Il serait intéressant de connaître la cause qui lui fait dépenser tant de bile, tant de fiel en pure perte.

M. Barthe est particulièrement heureux lorsqu'après un plat d'injures assaisonné à sa façon, il met le comble à son mépris par l'épithète injurieuse : " L'homme aux $32,000." Il veut ainsi donner à entendre que M. Langevin a empoché cette somme, quand il sait fort bien qu'elle a servi à des fins électorales dans le district de Québec, lors de la grande lutte de 1872. M. Barthe devrait être le dernier à ressasser cette accusation usée, à laquelle pas un libéral ne croit ; car tout le premier il a obtenu pour son *élection de l'argent provenant du fa*meux fonds du Pacifique. C'est à n'y pas croire, mais rien n'est plus vrai.

Nous ne voulons nullement justifier la corruption électorale ; nous pouvons, au contraire, la condamner d'autant plus librement, que la dernière élection fédérale à Ottawa est la plus pure, du côté conservateur, qui jamais se soit faite dans la capitale. Mais si M. Langevin est coupable, il ne l'est pas plus que la plupart de nos hommes politiques, et il l'est moins qu'un grand nombre de libéraux qui ont été déqualifiés par les tribunaux pour achat des consciences.

Pourquoi deux poids et deux mesures ? Comment peut-on faire planer une pareille accusation sur cet homme, quand son nom, dans toute sa carrière de ministre, n'a jamais été mêlé à aucune affaire louche ? Comment surtout peut-on répéter cette accusation, quand l'un des chefs libéraux, M. Joly, a refusé de prendre connaissance de documents qui devaient établir la parfaite justification de M. Langevin ? Que l'on renonce, si l'on ne veut pas convaincre le public que l'on est déterminé à ériger le mensonge en système.

M. Barthe est particulièrement inquiet de savoir si M. Langevin sera fait *sir*. Quelle tache ce serait, s'écrie-t-il, sur le blason de la noblesse canadienne ! Puis il ajoute la boutade que voici :

" Nous conseillons à M. Tassé, le truchement de M. Langevin, de chercher un autre chef pour le parti *tory*, à moins que M. Langevin ne cède la place à M. Tassé, ce qui, après tout, serait encore jouer *à qui perd gagne*."

Notre confrère veut bien nous préférer à M. Langevin. Nous sommes sans doute flatté de la distinction, mais nous tenons à lui dire qu'il commet une grossière erreur en nous donnant pour le " truchement" de M. Langevin. Nous ne sommes l'organe ni de ce ministre ni d'aucun autre homme politique, si haut placé qu'il soit. Le *Canada* est l'interprète de son rédacteur en chef seulement ; il combat énergiquement pour le triomphe des principes conservateurs, et défend, au besoin, les hommes qui représentent ces principes quand il les sait injustement attaqués ou odieusement vilipendés. En quelques mots, voilà notre rôle.

Bien loin de s'être enrichi au service du pays, M. Langevin est aujourd'hui plus pauvre qu'au commencement de sa carrière publique. La politique lui a donné des dettes, pas autre chose, comme à la plupart de ceux qui se livrent à cet ingrat métier. Tenant ce fait d'une source autorisée, nous faillirions à notre devoir en ne défendant pas cet homme politique d'une accusation aussi méchante que gratuite.

Pendant que M. Barthe s'évertue à satisfaire sa vengeance et à calomnier un compatriote éminent, les journaux étrangers lui rendent la justice qu'il lui refuse. En même temps que nous arrivait l'article fielleux auquel nous avons fait allusion, le *Herald* de cette ville publiait les lignes élogieuses que voici :

" Nous croyons que l'honorable M. Langevin aura l'honneur d'être fait commandeur la semaine prochaine. Nous ne connaissons pas d'hommes politiques, dans le pays, qui aient plus de titres à cette marque de distinction, et nous félicitons très cordialement l'honorable monsieur de cette reconnaissance formelle des services précieux qu'il a rendus au pays."

Nous ignorons si cette nouvelle est fondée ou non. Si oui, on n'aura fait que réparer une injustice que l'on a commise à son égard, l'an dernier, dans la distribution des distinctions impériales. Car, de l'aveu de tous, on a conféré cette dignite, en cette circonstance, à plusieurs hommes qui n'y avaient que des titres fort secondaires, comparés aux états de service de M. Langevin. Au reste, on a trop multiplié ces hautes distinctions jusqu'à présent, ce qui leur enlève beaucoup du prix qu'elles auraient autrement.

NOS FÊTES PATRONALES

(Suite et fin)

VIII

En 1829, M. Etienne Parent rétablit le *Canadien*; il lui donna pour devise les mots suivants : " Nos institutions, notre langue et nos lois," résumant ainsi toute la politique qu'il avait embrassée. C'était là, disait il souvent, mon étoile polaire, ou, si vous voulez une autre comparaison, mon lit de Procuste : tout ce qui n'entrait pas dans cette mesure je le repoussais, je le combattais.

Les besoins du temps, en inspirant ce mot d'ordre, venaient de compléter la bannière de la Saint-Jean-Baptiste.

IX

Il y aurait une jolie étude à faire sur nos fêtes publiques en général. Nous ne sommes pas Français pour rien. Les démonstrations et les appels à la gaîté sont toujours les bienvenus parmi nous.

Nous avions autrefois nos fêtes de paroisse, qui ne différaient de la Saint-Jean que par les nombreuses visites que se faisaient les campagnes avoisinantes. C'était un branle-bas général. La côte entière s'en mêlait. On festoyait à bouche que veux-tu. De vraies saturnales, en bien des cas.

Si bien que monseigneur de Pontbriand entreprit une réforme à cet égard. Il attaqua également les fêtes des corporations de métiers, telles que la Saint-Eloi des forgerons et la Saint-Thibault des charbonniers. C'était en 1755.

Plus tard, en 1804, lorsque Mgr Denaut supprima la fête de Beauport, on sait le tapage qui en résulta. Une insurrection en règle eut lieu dans une partie de la paroisse. La justice s'en mêla. Ce fut toute une affaire.

Au fur et à mesure que l'occasion s'en présentait, nos évêques abolissaient ces réjouissances. Ce fut Mgr Signaï qui y porta la dernière main, vers 1834, en même temps que M. Duvernay organisait la Saint-Jean-Baptiste.

X

Je ne sais si l'on a essayé, sous le gouvernement français, de nous imposer la Saint-Louis. Je n'en ai vu de trace nulle part.

La Saint-Louis a dû être observée par la noblesse française venue en Canada et même par la noblesse canadienne, qui tenait à la cour de France par ses parchemins ; mais notre peuple, breton et normand avant tout, n'a jamais mis le 15 août au niveau de son jour par excellence, la Saint-Jean.

Vers 1825, quelques citoyens de Québec, qui sentaient le besoin de nous doter d'une fête nationale, voulurent introduire la mode de la Saint-Louis ; mais, après une dizaine d'années d'existence, cette nouveauté disparut—vers 1834, au moment où M. Duvernay fondait la Saint-Jean-Baptiste.

Les membres de la Saint-Louis, recrutés d'abord dans la classe commerciale, professaient une foi politique et nationale hostile à l'Angleterre, ou tout au moins à sa manière de nous gouverner. Les ouvriers et les entrepreneurs du faubourg Saint-Roch s'y associèrent en grand nombre.

Dans le comté de Terrebonne, la Saint-Louis donnait lieu à une importante foire aux chevaux qui se continue. Autrefois, dans " les bonnes années," c'était l'occasion d'une série de fêtes qui duraient trois et quatre jours.

XI

On vient de le voir, les éléments constitutifs d'une fête nationale existaient parmi nous dès le commencement de ce siècle. Jusque-là, notre race avait été presque seule à se partager le Canada, mais cette situation allait changer. Les Anglais apportaient la Saint-Georges, les Ecossais la Saint-André, les Irlandais la Saint Patrice. Cette dernière avait même été célébrée aux Trois-Rivières en 1776 par les troupes du congrès de Philadelphie. Quelque chose d'analogue devenait nécessaire parmi les Canadiens. Nos hommes politiques, de leur côté, cherchaient un moyen d'action de ce genre. On en a vu un exemple dans la tentative de la Saint-Louis. Il fallait un drapeau commun aux patriotes, un cri de ralliement. Tout était préparé pour cela. On attendait un homme qui sût donner le signal. Pour peindre ce moment décisif, je dirai un peu comme Boileau : " Enfin, Malherbe vint !"

Enfin, Duvernay vint ! Son instinct admirable
Réunit la Saint-Jean sous la feuille d'érable.
L'industrieux castor tressaillit dans les bois.
De clocher en clocher chanta le coq gaulois !
Nos institutions, notre langue et nos lois !

Car il me semble que la chose est claire : à l'instar des citoyens de Québec, M Duvernay cherchait à nous procurer une fête nationale. Il eut le coup d'œil plus juste en choisissant la Saint Jean-Baptiste, déjà entrée dans nos mœurs, que la Saint-Louis, ou tout autre patronage. Il en agit de même à l'égard des emblèmes et de la devise, que la coutume avait sanctionnés.

Une anecdote a été racontée comme étant apparamment ce qui avait donné à M. Duvernay l'idée d'adopter saint Jean-Baptiste à titre de patron du pays. Je n'y crois pas, puisque les notes ci-dessus attestent d'un fait bien autrement considérable. Voici l'anecdote : Durant la guerre de 1812, plusieurs miliciens portant le nom de baptême de Jean-Baptiste répondaient à un appel. L'officier anglais s'en montra très étonné. " Mordine ! s'écria-t il, ce sont tous des Jean-Baptiste ! " Le mot " Jean-Baptiste " s'appliqua, parmi les militaires, aux Canadiens-Français. Ce nom devait aussi être regardé comme " civil," puisque dans le *Spectateur*, publié à Montréal en 1813, on lit plusieurs lettres d'un patriote qui signe : *Jean-Baptiste*.

Les voies étaient préparées. La Saint Jean-Baptiste avait une existence deux fois séculaire sur les bords du Saint-Laurent. Au lieu de créer, d'innover, d'improviser, il suffisait de mettre en pratique des idées reçues et de leur donner du corps.

" Heureux, dit Sainte-Beuve, ceux qui sont d'un pays, d'une province, qui en ont le cachet, qui en ont gardé l'accent, qui font partie de son caractère."

Les mots : " fête de Saint-Jean-Baptiste," réveillaient chez les Canadiens des souvenirs puissants. C'était l'un des beaux jours que nos ancêtres aimaient à célébrer. En le choisissant, M. Duvernay agit avec un instinct, un tact parfait—ce qui assura une longue existence à sa fondation.

Deux ans après, le *Canadien* (1836) adoptait pour emblème le castor et la feuille d'érable, lesquels, a partir de ce moment, se répandirent dans toutes nos paroisses.

Il ne nous manque plus qu'un chant national ; mais, par exemple, c'est bien le merle blanc à trouver ! Heureusement, nous avons assez de chansons frappées à notre effigie, pour nous passer longtemps d'un hymne façonné dans les règles. Pour ma part, je préfère la *Claire Fontaine*, ou : *Vive la Canadienne*, à toutes les *Marseillaises*. C'est moins brutal et non moins poétique.

XII

L'éloge de M. Duvernay a été fait à bien des reprises. Je me bornerai à dire que, dans sa jeunesse (1815 à 1825), aux Trois Rivières, il manifestait constamment des qualités d'organisateur au dessus de l'ordinaire. Chargé de la voierie de la ville, il transforma les rues, les nivella, les irriga, en fit ouvrir de nouvelles et déploya une énergie rare, jointe à un talent d'initiative dont on tirait d'heureux présages pour son avenir. La tradition locale nous redit assez gaillardement comment il s'y prenait pour procurer à ses pompiers les primes offertes à leur activité—car il était chef d'une " compagnie du feu." Nous dit aussi la tradition par quel procédé il remplaça le vieux Marché par un neuf, ou comment il parvenait à faire vivre ses journaux. Ces derniers mouraient parfois, mais renaissaient de leurs cendres plus vigoureux que jamais ; il en était parlé dans le pays !

Quand il alla à Montréal fonder la *Minerve* (1826), nombre de gens avaient confiance dans son étoile. Lorsqu'il fut emprisonné (1832) pour avoir défendu les droits populaires, son nom devint cher aux patriotes. Bientôt après (1834), il s'entoura d'un nouveau prestige en fondant la Saint Jean Baptiste.

BENJAMIN SULTE.

Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la Princesse Louise sont partis ce matin pour Québec. Ils étaient accompagnés du colonel de Winton et de leurs aides de camp, et escortés par les dragons de la Princesse Louise. Ils se rendent à la vieille capitale par le chemin de fer du Nord. On ne croit pas qu'ils retournent à Ottawa avant l'automne.

ECHOS DU JOUR

On croit que le prince de Galles fera un voyage aux antipodes, cette année.

Le cabinet anglais se compose de quatorze membres, dont six siégeront à la Chambre des lords et neuf à la Chambre des communes.

Un journal américain annonce le mariage du Dr J. E. Dorion, ci-devant de cette ville, avec madame Dillon, de Syracuse.

La législature de Québec sera saisie, à la prochaine session, d'un projet de loi à l'effet de reconnaître en cette province les diplômes accordés par les facultés de médecine d'Ontario.

La batterie B partira de Québec pour se rendre à Kingston le 15 juin. La batterie A est en route pour Québec, où elle doit la remplacer, et elle établira ses quartiers aux forts de Lévis, en attendant le départ des soldats qui séjournent actuellement à la Citadelle.

Durant les six derniers mois de 1879, la hausse qui s'est produite dans les actions de la compagnie du Grand-Tronc a été de £5,500,000 st. Le même mouvement de hausse s'est aussi fait sentir pour les effets de la compagnie. L'accroissement de valeur pour le tout se monte à £8,000,000 st.

Une compagnie vient de se former à Montréal pour établir une manufacture de fil métallique et autres articles, en cette ville. Le capital sera de $25,000 en parts de $100. On mande de Berthier qu'il est question de fonder, en cette ville, deux manufactures, l'une pour la fabrication des lainages, et l'autre pour celle du sucre de betteraves.

Le correspondant du *Globe* à Ottawa dit que le gouvernement ne dépensera pas plus d'un million de piastres durant le prochain exercice, sur l'embranchement Yale-Kamloop, dans la Colombie-Britannique. Cette nouvelle est loin d'être une primeur, car sir Charles Tupper a fait une déclaration du même genre à la dernière session.

L'*Union des Cantons de l'Est* dit qu'il est question de faire un remaniement de certains diocèses. Le projet consisterait dans l'annexion des paroisses du comté d'Yamaska et de celles du comté de Drummond situées au sud du Saint-François, au diocèse de Saint-Hyacinthe, et des paroisses des cantons de l'Est appartenant actuellement au diocèse des Trois-Rivières, qui seraient annexées au diocèse de Sherbrooke.

Une preuve éclatante de la reprise des affaires aux Etats Unis : On mande de New York que les importations durant le mois d'avril ont été plus considérables que jamais. Elles se sont élevées à $47,700,000, soit dix-neuf millions de plus que durant l'époque correspondance de l'an passé. Les exportations durant le dernier mois ont atteint le chiffre de $34,800,000, contre $28,400,000 durant le mois d'avril 1879.

Nous avons fait erreur, hier, en disant, sur la foi du *Citizen*, que le nouveau sénateur, M. Joseph Northwood, nommé en remplacement de feu M. Brown, demeurait à Chatham, Kent, Nouveau-Brunswick. Ce comté est bien celui d'Ontario, quoiqu'il y en ait un du même nom au Nouveau-Brunswick. M. Northwood réside à l'extrême ouest d'Ontario : partie de la province qui était représentée dans cette province seulement par M. le sénateur Vidal.

Les Jésuites ! Quelques uns de nos confrères anglais les voient partout. Ecoutons le *Telegram*, de Toronto, qui nous explique à sa façon ce qui se passe au Vatican : " On rapporte de nouveau que la santé du Pape est très mauvaise. Il quitterait probablement Rome pour sa santé, mais les Jésuites désirent maintenir la vieille fiction de la captivité du Pape au Vatican, et le forcent de rester où il est." Très bien renseigné, le *Telegram !*

Hanlan est sorti victorieux de sa course avec Courtney, qui a eu lieu, hier, à Washington. Le rameur américain semblait n'être pas bien portant et s'est laissé vaincre facilement. Gain net pour Hanlan : $6,000. L'art de bien manier la rame paye évidemment. Il est bon, dans tous les cas, que Hanlan ait soutenu avec tant de succès l'*honneur* du nom canadien au cœur du pays yankee, à l'ombre même du capitole !

On dit que le travail sera très abondant tout l'été à Montréal. La construction de nouveaux édifices va donner de l'ouvrage à des milliers de personnes. On annonce positivement que tout le côté sud de la rue Bonaventure va être reconstruit, la rue devant être élargie. Dans toutes les principales rues commerciales, on construit de nouveaux magasins plus spacieux et plus riches. La Compagnie de la Baie-d'Hudson fait construire un immense bâtiment sur la rue Notre-Dame.

Soixante et dix-huit évêques français sur quatre-vingt-quatre ont déjà protesté contre l'expulsion des Jésuites. A propos, nous avons vu, dans le *Mail*, que le chancelier Blake s'était permis, lui aussi, d'insulter cette communauté en se servant d'une expression de mépris.

On n'a pas oublié que, l'an dernier, certains députés se sont plaint en plein parlement de ce même M. Blake qui avait insulté à nos croyances religieuses. Administrer la justice et paraître aussi préjugé, aussi hostile à une certaine classe de la population ! Voilà un langage d'impartialité fort douteux. Ne semble-t il pas à M. Blake que sa position lui interdit tout langage blessant et provocateur ?

L'honorable M. Royal a donné une conférence fort intéressante, dimanche dernier, sur Manitoba et le Nord-Ouest, devant l'Union Catholique de Montréal. Nous lui empruntons les faits suivants : " En 1873, les Métis étaient le peuple le plus heureux du monde. Ils n'avaient aucune loi écrite ; tout se réglait d'après leurs coutumes et usages et d'après l'avis de leurs curés. L'entrée de la province de Manitoba dans la confédération n'a pas contribué à leur progrès, au contraire, et aujourd'hui les Métis émigrent vers l'Ouest en disant qu'il y a trop de lois pour demeurer au Manitoba, et ils sont aussitôt remplacés par l'émigration des familles canadiennes.

"La population du Manitoba compte environ 40,000 âmes dont 17 à 18,000 Canadiens et Métis. Le nombre et l'influence des Canadiens dans le Manitoba sont tels qu'ils pourront toujours faire reconnaître et respecter leurs droits en s'affirmant de plus en plus.

" On estime la population du Nord Ouest à 30,000 Sauvages, 6 ou 7,000 Canadiens et quelques milliers d'Anglais seulement. Ainsi, dans ces vastes contrées les Canadiens sont plus nombreux que les populations d'origine étrangère."

A L'ÉCOLE DES FRERES

Il y a quelque temps, un certain journal français publiait un article tendant à dire que dans la ville d'Ottawa, on ne parle pas ou du moins que très peu le français et que notre belle langue y est fort négligée. Dans le temps, un correspondant du *Nouvelliste*, de Québec, n'a pas craint de démentir cette assertion qui est de pure invention.

Les magnifiques séances auxquelles nous avons eu le plaisir d'assister, lundi, mardi et mercredi, à l'école des révérends Frères de la doctrine chrétienne, nous mettent en mesure d'affirmer une fois de plus que la langue française n'est pas plus négligée à Ottawa qu'elle ne l'est dans les principales villes du Bas-Canada. Bien que les écoles protestantes ne fassent pas défaut ici et que tous les moyens soient employés pour y attirer les élèves, nous avons le plaisir de constater qu'au-delà de six cents enfants, pour le grand nombre, Canadiens français, fréquentent l'école des Frères.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici au public, combien les Révds Frères se dévouent corps et âmes à l'éducation de la jeunesse Les hommes d'élite qui font aujourd'hui l'orgueil de la France ont puisé les premiers germes de la science dans les écoles dirigées par les Frères, qui ont des succursales dans presque tous les pays ; et plaise au ciel que la France ait pendant de longues années des hommes comme le Frère Philippe qui s'est illustré par sa charité et son dévouement dans la guerre franco-prussienne.

Au Canada, ces écoles sont aussi très répandues aujourd'hui. Les populations des villes et des campagnes se montrent, à juste titre, très anxieuses de confier l'éducation des enfants à ces hommes dévoués.

A Ottawa, les Frères se trouvent dans une position exceptionnelle. Ils ont à lutter contre divers préjugés qu'engendre toujours le mélange des races et surtout des croyances religieuses. Mais en dépit de tous les efforts de leurs ennemis, nous avons pu constater que l'éducation y est extrêmement soignée.

Les premiers éléments de la grammaire française, de l'arithmétique, de l'histoire sainte et du catéchisme, sont enseignés aux plus jeunes enfants. Après un an ou deux de probation, ces enfants sont admis dans des classes supérieures où ces mêmes sciences leur sont enseignées avec plus de détails. Puis on y joint la calligraphie, la traduction, la tenue des livres, le dessin, les hautes mathématiques et même la sténographie.

Les séances auxquelles nous avons assisté consistaient en un examen oral sur ces diverses branches. Pour rompre la monotonie qu'entraînent toujours ces récitations et pour plus de variété dans le programme, quelques élèves ont lu, sous forme de déclamation, quelques morceaux choisis ayant trait surtout à l'éducation en général et à l'histoire du Canada et qui furent très bien goûtés par l'auditoire.

Ce programme si varié a été très bien rempli par les élèves. La facilité avec laquelle ils ont répondu à toutes les questions qui leur ont été posées par leur savant directeur, le Rév. Frère André, a grandement intéressé l'auditoire, et nous pouvons en conclure que le système d'enseignement tel que mis en pratique par les Frères ne laisse rien à désirer sous tous les rapports.

Sa Grandeur Mgr Duhamel a bien voulu rehausser, par sa présence, l'éclat de cette petite fête de famille. On remarquait en outre dans l'auditoire plusieurs membres du clergé et plusieurs citoyens notables.

Nous avons remarqué avec plaisir que les Révds. Frères ont placé pour ainsi dire en tête de leur programme d'éducation, l'histoire du Canada. Dans les classes même les plus élémentaires on y étudie l'histoire du pays. On apprend à ces jeunes enfants à connaître à fond les principaux faits d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation dont nos pères ont fait preuve dans les premiers temps de la colonie. On leur fait suivre à la piste ces braves défenseurs de notre nationalité, de notre foi et de notre langue. Les enfants apprennent ainsi à aimer la patrie et à ne jamais rougir, quoiqu'il arrive, de se montrer avant tout chrétiens et canadiens.

En somme, nous ne craignons pas de dire que ce système d'éducation est des mieux conditionné, et que, si tous les élèves qui entrent dans les colléges étaient ainsi préparés pour entreprendre un cours classique, ils y gagneraient beaucoup, et la société elle même n'y perdrait pas.

EUGÈNE GERVAIS

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes.
Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Fournisseur de Son Excellence le
MARQUIS DE LORNE

Joseph Drolet
FABRICANT
d'Eaux Gazeuses,

Ale et Bière de Gingembre, Cidre, Soda Water, Crême Nectar, et autres breuvages pour l'été.
Les meilleurs breuvages distillés de la ville.

Ottawa, 20 mai 1880. 1an

Nouveaux Arrivages
AU MAGASIN DE
C. GAGNÉ ET Cie.

VOYEZ NOS PRIX :

HABILLEMENTS à ordre pour	$ 9 00
HABILLEMENTS à ordre pour	9 50
HABILLEMENTS à ordre pour	10 50
HABILLEMENTS à ordre pour	11 00
HABILLEMENTS à ordre pour	12 50
HABILLEMENTS à ordre pour	13 50

100 PIÈCES
A VOTRE CHOIX.

COUPE PARFAITE OU PAS DE VENTE!

N'oubliez pas de venir nous voir
Avant d'acheter ailleurs !

N'oubliez pas nos chemises blanches pour 75 centins, ni nos chemises blanches avec collets pour $1.00.
Venez acheter un de nos chapeaux de Leghorn pour 50c. et 60c.

SERVICE A THÉ
EN
PORCELAINE,
(44 morceaux)
$5.00

C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks

Avis de déménagement

Le soussigné donne avis qu'il a transporté sa boutique du No. 86 rue Clarence au No. 177, RUE RIDEAU, afin de se rapprocher du plus grand nombre de ses clients. En les remerciant pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis quelques années, il les informe qu'il se fera une spécialité de travailler sur mesure, et que les commandes seront exécutées avec toute la ponctualité et l'attention possible Les cuirs de premier choix et les meilleures fournitures seront employés pour les ouvrages de pratique.

☞ On a besoin de plusieurs bons ouvriers.

CHAS. BEAUPRÉ.

Ottawa, 28 avril, 1880.

Fonds de Secours de Hull

Les contributions d'argent au fonds de secours pour les incendiés de Hull pauvent être déposées entre les mains du trésorier, D. KEMP, écr, gérant de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'hôtel de ville, Hull.

E. B. EDDY,
Président du comité exécutif.

Hull, 24 avril, 1880.

Chemin de fer Q. M. O. et O

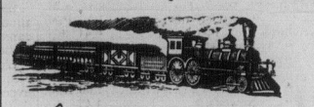

FÊTE DE LA REINE

Des billets de retour seront vendus, aller et retour, entre toutes les stations de ce chemin, les 22 et 23 du courant, pour le prix d'un simple passage de première classe, bons pour revenir jusqu'au 25 du courant inclusivement.

L. A. SENECAL,
Surintendant-général.

Montréal, 18 mai 1880. 5f.

Chemin de fer Q. M. O. & O

AVIS

Changement d'heures

EMBRANCHEMENT D'AYLMER

Le et après le 3 MAI, 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit :

Partira de Hull à 10 hrs. a.m., 12:50 p.m. 5:30 p.m., et 9:40 p.m.
Partira d'Aylmer à 7:45 hrs. a.m., 11 a.m., 4:30 p.m., et 9:00 p.m.

Correspondant avec les trains de et pour Montréal.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.

Chemin de fer Q. M. O. et O

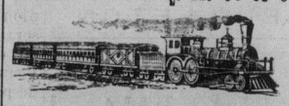

CHANGEMENT D'HEURE

A partir de LUNDI, 3 Mai 1880

Les trains partiront aux heures suivantes :

	Train de la malle.	Express.
D'Hochelaga pour Hull	8.30 a.m,	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	12.40 p.m,	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga	8.20 a.m,	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	12.30 p.m,	9.15 p.m.
	Train de nuit.	
D'Hochelaga pour Québec	3.00 p.m,	10.00 p.m.
Arrivant à Québec	9.00 p.m,	6.30 a.m.
De Québec pour Hochelaga	10.40 a.m,	9.30 p.m.
Arrivant à Hochelaga	4.45 p.m,	6.30 a.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	Mixte. 5.30 p.m,	Mixte. ———
Arrivant à Saint Jérôme	7.15 p.m,	———
De Saint-Jérôme pour Hochelaga	———	6.45 a m
Arrivant à Hochelaga	———	9.00 a m

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

Des magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs au train de nuit.

Les Trains *de ou pour* Ottawa correspondent avec les trains *de et pour* Québec.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques à Montréal.

L. A. SENÉCAL,
Surintendant général.